

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 02810 Numéro SIREN : 340 105 618 Nom ou dénomination : FIDORG AUDIT Ile de France
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2021 sous le numéro de dépôt 21707

SAS FIDORG AUDIT Ile de France

62 rue de la chaussée d'antin

75009 PARIS

Siret : 34010561800086

Certifié Conforme
à l'Original

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2020



TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles - BP 70058 - 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr



ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2020	Net 31/08/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 996		1 996	1 996
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 996		1 996	1 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	58 492		58 492	46 450
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	74 888	23 977	50 911	188 102
Autres créances	645 534		645 534	554 394
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	71 344		71 344	327 031
Charges constatées d'avance (3)	2 020		2 020	2 528
TOTAL ACTIF CIRCULANT	852 277	23 977	828 300	1 118 505
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	854 273	23 977	830 296	1 120 501
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/08/2020	31/08/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	547 351	537 856
Report à nouveau	2 389	2 389
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 252	209 494
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	664 992	859 739
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		12 114
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 550	202 731
Dettes fiscales et sociales	13 665	35 266
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		24
Produits constatés d'avance (1)	21 090	10 627
TOTAL DETTES	165 305	260 762
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	830 296	1 120 501
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	165 305	260 762
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/08/2020	31/08/2019
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	346 801		346 801	445 972
Chiffre d'affaires net	346 801		346 801	445 972
Production stockée			11 734	-8 132
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			308	8 692
Autres produits			51	
Total produits d'exploitation (I)			358 894	446 533
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			356 808	408 086
Impôts, taxes et versements assimilés			461	454
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 667	308
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				5 080
Total charges d'exploitation (II)			358 935	413 928
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-41	32 605
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				56 844
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 264	200
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			7 264	57 044
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			7 264	57 044
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			7 223	89 649

■ Compte de résultat(suite)

	31/08/2020	31/08/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2	
Sur opérations en capital		482 046
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	2	482 046
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		350 087
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		350 087
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2	131 959
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	1 972	12 114
Total des produits (I+III+V+VII)	366 160	985 623
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	360 907	776 129
BENEFICE OU PERTE	5 252	209 494
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	7 264	56 844
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/09/2019 au 31/08/2020

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS FIDORG AUDIT Ile de France

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 830 296 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 252 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

■ Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels - Installations générales, agencements aménagements divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières Immobilisations financières	1 996			1 996
	1 996			1 996
ACTIF IMMOBILISE	1 996			1 996

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS TALENZ AUDIT 75009 PARIS	12 000	491	16,62	4 887

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	74 888	74 888	
Autres	645 534	645 534	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 020	2 020	
Total	722 442	722 442	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	25 933
Disponibilités	
Total	25 933

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	308		308	
Créances et Valeurs mobilières	22 310	1 667		23 977
Total	22 618	1 667	308	23 977
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		1 667	308	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	130 550	130 550		
Dettes fiscales et sociales	13 665	13 665		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	21 090	21 090		
Total	165 305	165 305		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 926
Dettes fiscales et sociales	314
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	118 240

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	2 020
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	2 020

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	21 090
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	21 090

■ Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2016, la société SAS FIDORG AUDIT Ile de France est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS TALENZ GROUPE FIDORG.

FIDORG AUDIT Ile de France

Société par Actions simplifiée

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Au capital de 100 000 €

Siège Social : 62 Rue de la Chaussée d'Antin – 75009 PARIS

RCS PARIS B 340 105 618

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2021

*L'an deux mil vingt et un
Le vingt six février
A quatorze heures trente*

Les associés de la Société par Actions Simplifiée «**FIDORG AUDIT Ile de France**» au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, dans les locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie Caen Normandie, 1 Rue Renée Cassin 14280 SAINT-CONTEST, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric BATTEUR, en sa qualité de Président de la société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Société COMPTAGESMA AUDIT, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoquée, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 100 000 actions constituant le capital social de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 août 2020** et quitus au Président
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités



Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **31 août 2020**
- le rapport spécial du commissaire aux comptes
- le rapport général du commissaire aux Comptes
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport général du commissaire aux comptes et de son rapport spécial.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 août 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 août 2020**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes de cet exercice font apparaître **un bénéfice de 5 252 €**, décide de l'affecter au compte « **Autres Réserves** ».

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué au titre des trois précédents exercices :

Exercice 31/08/2019 :	200 000 €
Exercice 31/08/2018 :	0 €
Exercice 31/08/2017 :	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du Commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les conventions antérieurement autorisées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

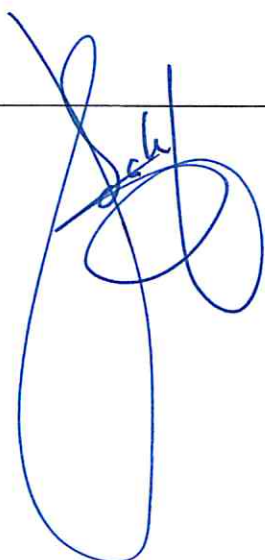
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

**Le Président :
Eric BATTEUR**



Associés

Sébastien BUET

Thomas LE PORS

Victor RICHARD

Mélanie VILLALARD

FIDORG AUDIT Ile de France

Siège Social : 62 rue de la Chaussée d'Antin 75009 Paris
Société par Actions Simplifiée au capital de 100 000 euros
RCS : 340 105 618 R.C.S. PARIS

**Rapport spécial du Commissaire aux
Comptes**

Exercice clos le 31 août 2020

SAINT-MALO

13, rue du Clos Matignon
35400 SAINT MALO
Tél 02 99 40 96 52
Fax 02 99 40 18 29
saint-malo@comptagesma.fr

SAINT GREGOIRE

Rue de terre Victoria
Parc Edonia - Bât A - 1^{er} étage
35760 SAINT GREGOIRE
Tél 02 99 87 54 54
Fax 02 99 87 00 00
rennes@comptagesma.fr

DINAN

6, rue de la Tramontane
22100 DINAN
Tél 02 96 85 27 85
Fax 02 96 85 25 27
dinan@comptagesma.fr

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article L. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 16 des statuts, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

1) Convention de prestations et d'honoraires FIDORG MANAGEMENT 2

Il a été établie une convention de prestations et d'honoraires entre les sociétés FIDORG MANAGEMENT 2 et FIDORG AUDIT IDF.

Objet de la convention : La société FIDORG MANAGEMENT 2 effectue une mission de suivi technique et de conseils et une mission générale de management auprès de la société FIDORG AUDIT IDF.

Il a été convenu qu'il sera refacturé au bénéficiaire auquel FIDORG MANAGEMENT 2 apporte une prestation via ses associés une redevance calculée sur la base du coût global de chacun des associés et salariés de la société prestataire au vu du pourcentage de temps consacré à la société FIDORG AUDIT IDF.

En conséquence, il a été convenu qu'un avenant sera établi au 31 août de chaque exercice au vu du pourcentage consacré par les associés et salariés à la société FIDORG IDF.

Effets sur les comptes : Au titre de cette convention, la société FIDORG AUDIT IDF a constaté des charges d'exploitation pour 76 800 Euros dont 4 800 Euros de frais de déplacement.

Personnes intéressées : Monsieur Éric BATTEUR

2) Convention de prestations et d'honoraires FIDORG MANAGEMENT 3

Il a été établie une convention de prestations et d'honoraires entre les sociétés FIDORG MANAGEMENT 3 et FIDORG AUDIT Ile de France le 31 août 2018..

Objet de la convention : La société FIDORG MANAGEMENT 3 effectue une mission de suivi technique et de conseils et une mission générale de management auprès de la société FIDORG AUDIT Ile de France.

Il a été convenu qu'il sera refacturé au bénéficiaire auquel FIDORG MANAGEMENT 3 apporte une prestation via ses associés une redevance calculée sur la base du coût global de chacun des associés et salariés de la société prestataire au vu du pourcentage de temps consacré à la société FIDORG AUDIT Ile de France.

En conséquence, il a été convenu qu'un avenant sera établi au 31 août de chaque exercice au vu du pourcentage consacré par les associés et salariés à la société FIDORG AUDIT.

Effets sur les comptes : Au titre de cette convention, la société FIDORG AUDIT Ile de France a constaté des charges d'exploitation pour 48 000 Euros dont 2 400 Euros de frais de déplacement.

Personnes intéressées : Monsieur Éric BATTEUR

3) Convention de mandat

Il a été établi le 01/09/2016 un contrat de mandat entre la société FIDORG AUDIT Ile de France et les sociétés FIDORG IDF et FIDORG NORMANDIE.

Objet de la convention : La société FIDORG AUDIT Ile de France, en qualité de mandant, a établi la liste des mandats de commissaires aux comptes dont elle est titulaire. Sur la base de cette liste, les sociétés FIDORG IDF et FIDORG NORMANDIE, en qualité de mandataires, en concertation prendront contact avec les sociétés à contrôler dans le respect des formes et des délais et exécutent les opérations de contrôle nécessaires dont elles connaissent bien la nature.

Effets sur les comptes : En contrepartie, la convention prévoit que les sociétés FIDORG IDF et FIDORG NORMANDIE percevront une rétrocession égale à 60% de la facture adressée au client.

A ce titre, la société FIDORG AUDIT Ile de France a constaté des charges d'exploitation se répartissant de la façon suivante :

- Rétrocession FIDORG IDF : 71 578 Euros
- Rétrocession FIDORG NORMANDIE : 143 572 Euros

Personne intéressée : Monsieur Éric Batteur, en qualité de Président.

4) Convention de trésorerie – Avenants n°5 et n°6

Objet de la convention : Suivant acte sous seing privé à CAEN du 05/09/2010 il a été mis en place une convention de trésorerie avec mise en place d'un pool de trésorerie incluant les sociétés constituant le Groupe FIDORG à savoir :

- FIDORG AUDIT
- FIDORG MANAGEMENT
- FIDORD AUDIT ILE DE France

- FIDORG NORMANDIE
- FIDORG MANAGEMENT 2
- FIDORG IDF
- TALENZ AUDIT (avenant n°5 du 1^{er} septembre 2018)
- FIDORG MANAGEMENT 3 (avenant n°5 du 1^{er} septembre 2018)
- ELIPS SOLUTION (avenant n°5 du 1^{er} septembre 2018)
- TRIPLE A Transactions (avenant n°5 du 1^{er} septembre 2018)
- TALENZ CABINET MICHEL (avenant n°6 du 1^{er} janvier 2019)

Effets sur les comptes : Néant

Personnes intéressées : Monsieur Éric BATTEUR, en qualité de président de la société TALENZ GROUPE FIDORG, Monsieur Manuel LE ROUX en qualité de directeur général de la société TALENZ GROUPE FIDORG, Monsieur Damien CHARRIER en qualité de directeur général de la société TALENZ GROUPE FIDORG.

5) Convention de compte courant

Objet de la convention : Convention de compte courant avec la société TALENZ AUDIT

Effets sur les comptes : Le compte courant présente un solde débiteur de 12 000 euros, il ne fait l'objet d'aucune rémunération.

Personne intéressée : Monsieur Éric Batteur

Fait à Saint Malo,

Le commissaire aux comptes

COMPTAGESMA AUDIT

Victor RICHARD
